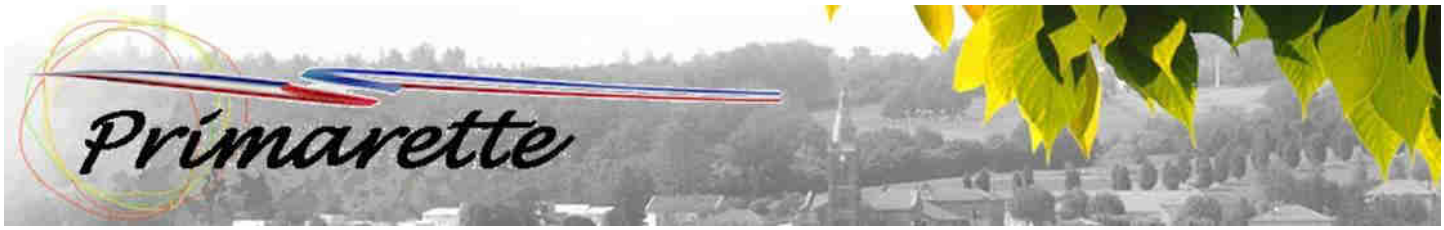

mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr

Infos Mairie n° 61

2018 2° trimestre

Du 29-08 au 2-09
Vogue des conscrits, bal, feu d'artifice, pétanque et défilé des classards.

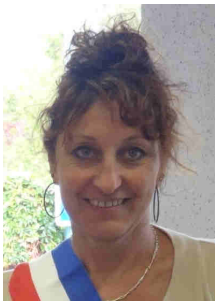

Je ne vais pas faillir à la tradition de vous adresser un petit mot à la veille des vacances. Nous devons tous profiter de ce repos estival, bien mérité, pour recharger nos batteries et ainsi programmer sereinement la rentrée future.

Le soleil et la chaleur sont au rendez-vous au mois de juin et certainement pour les mois suivants. Nous sommes à la merci des conditions climatiques et nous ne pouvons rien n'y changer. Dame nature fait ce qu'elle veut !

Après avoir fait face aux épisodes orageux dont nous sortons plutôt indemnes à comparer de beaucoup, nous voilà à affronter de fortes chaleurs. Alors faites attention à vous ; je pense notamment aux plus jeunes, aux malades et à nos ainés où la vigilance doit être de mise. Veillez à vous hydrater régulièrement et à rester au frais. Veillons tous à rester proches de ceux qui sont seuls et loin de leur famille.

La fin de l'année scolaire a aussi sonné. Ecoliers, collégiens, lycéens et étudiants vont eux aussi pouvoir décompresser … enfin, pour certains une fois les résultats des examens connus et là il faudra encore attendre début juillet.

Quant à votre conseil municipal, même si ce dernier fait quelque peu relâche au mois d'août, il planche toujours sur les dossiers importants pour l'avenir de notre commune :

- ✓ Vous en avez entendu parler lors de nos vœux du maire ou lu quelques articles dans les journaux, nous travaillons depuis 3 ans avec la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (CCPR) pour préparer les enjeux de notre nouvelle entité. Cette manière est un peu atypique car habituellement il y a fusion et on travaille ensuite. Dans notre cas, les communes de la CCTB et de la CCPR ne voulaient pas se faire imposer quoi que ce soit et ont choisi de travailler ensemble pour avoir une vision précise des avantages et des inconvénients de chacune des communautés.
- ✓ Lors du conseil municipal de mai, nous avons voté à l'unanimité pour fusionner avec la CCPR. Courant de l'été vous recevrez dans votre boite aux lettres un document pour vous présenter notre nouveau territoire et les changements ou pas …
- ✓ Le printemps est la période du vote des budgets pour les communes. Malgré la baisse des dotations de l'Etat, le conseil municipal a décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux. Marcel GAS, adjoint aux finances vous le présente dans les pages suivantes,
- ✓ La réhabilitation de la poste est bientôt finie, Jean Louis DELAY adjoint aux bâtiments a suivi les travaux. Vous trouverez également à l'intérieur de ce nouvel « infos- mairie », un article détaillé sur la raison de ce chantier et sur les nouvelles activités qu'il abritera.

J'aimerais rappeler aussi certaines règles de bon voisinage. Chacun aspire à vivre tranquillement chez lui et les bonnes relations sont toujours à privilégier. Néanmoins, je reçois souvent des doléances concernant :

- ✓ le bruit (tondeuses, souffleurs, élagueurs, etc.) en dehors des plages horaires admises,
- ✓ la divagation des chiens,
- ✓ le manque de propreté aux abords des maisons,
- ✓ l'absence d'entretien des arbres à proximité des lignes électriques et téléphoniques.

La vie en société ne se fait pas sans concession….A chacun de se responsabiliser. Nous ne savons pas les uns et les autres de quoi ou de qui nous aurons besoin demain !

Tout le monde doit faire des efforts pour garder un caractère convivial à notre commune.

Toujours sur le même chapitre, j'en viens aussi malheureusement (pour moi, comme pour beaucoup d'entres vous) à m'offusquer contre l'incivilité grandissante que nous constatons quotidiennement. Nous remarquons fréquemment des tas de pneus, des gravats ou autres détritus aux abords de nos chemins ou encore d'autres déchets laissés vers les points d'apports volontaires. Ces décharges à ciel ouvert sont inadmissibles et irresponsables. Elles polluent et dégradent la commune. Il n'est pas normal que nous soyons obligés d'en arriver à organiser une journée nettoyage pour suppléer à ces dégradations. Cette journée est prévue le samedi 8 septembre à 9h devant la mairie.

Je remercie par avance tous ceux qui s' associeront à cet acte citoyen à nos côtés.

Je vous souhaite à tous de très belles vacances, un bel été et….soyez attentifs à vos actes dans la nature !

Le Maire, ***Angéline APPRIEUX***

La Mairie

Tél : 04.74.84.57.27
Fax : 04.74.79.51.50
et

L'agence Postale :

Tél : 04.74.84.57.30

80, rue de la mairie
38270 - PRIMARETTE
------

sont ouvertes au public :

du **lundi au vendredi** : 8h30 - 11h00

le **samedi** : 8h00 - 10h30

Mme le Maire reçoit sur R.V.

Tél. du **Maire**
Mme A. APPRIEUX :
04.74.84.51.63

Tél. des **Adjoints** :
J-L. DELAY : 0648373140
M. GAS : 0474845399
K. BRAGANTI : 0474204730
M. SANTONAX : 0613578470

Correspondant Presse DL :
06.50.78.25.04
margauxjoly1997@hotmail.fr

La vie en collectivité ..... (et ses inconvénients)

Les travaux d'entretien des propriétés ont commencé tôt cette année ; c'est l'occasion de rappeler ici les règles de base du bon voisinage : les **bruits de comportement** (nuisances sonores) peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage.
Alors pour vous éviter des surprises désagréables voici un rappel des horaires "légaux" pour faire des travaux bruyants :

les jours ouvrables	les samedis	les dimanches et jours fériés
de 8h à 12h et de 14h à 19h30	de 9h à 12h et de 15h à 19h	de 10h à 12h

Au chapitre des "incivilités" :

Ce trimestre, deux **actes dits d'incivilité** (!!) sont à déplorer sur le territoire de notre commune

- le vol des habillages en plexiglas d'un des abribus situé sur le rond point de l'Auberge Gourmande. Il y a quelques mois cet abribus avait déjà subi des dégradations et la commune a dû payer pour le remettre en état, les assurances ne prenant pas en charge ce genre de dégâts. Coût de l'opération : 2500€. Cette fois ci, ce n'est pas de la casse, mais du vol ! Nous ne les remplacerons pas, tant pis pour les courants d'air tant que le toit nous tient à l'abri des intempéries.

- un autre vol : 5 cônes de signalisation (ou cônes de chantier) servant à assurer la sécurité des travaux sur la route des coches. Messieurs les voleurs, vous allez vous fatiguer car ces matériels servent à travailler.....

Ecoles

A partir de la rentrée 2018, l 'école adopte de nouveaux horaires et repasse à 4 jours.
Les enfants seront accueillis à l'école les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
Le service de garderie sera fonctionnel ces mêmes jours de 7h30 à 8h20 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir.

Commission Agriculture et environnement

La commission Agriculture et environnement organise une **matinée nettoyage des chemins**
le samedi 8 septembre au matin. Rendez vous à 9h à la mairie.
Une collation sera offerte en fin de matinée. Venez nombreux, les petites et les grandes mains équipées de gants seront les bienvenues !

Comme chaque année, l'**ambroisie** apparait aux abords de nos chemins et dans nos jardins.
L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est très **allergisant** ce qui, pour les personnes sensibles (6 à 12% des populations exposées), peut devenir très handicapant.
La commune et la communauté de communes vont procéder aux fauchages des chemins.
N'hésitez pas à signaler sur la plate-forme http://www.signalement-ambroisie.fr/ toute trace d'ambroisie.
Nous tenons à vous remercier, encore cette année, pour votre participation et votre aide à l'arrachage sur vos terrains.

Projet

La Commission Agriculture et environnement a pour projet de cartographier les activités agricoles et artisanales de la commune dans le but de publier ces informations. Une partie du travail est déjà réalisée : le recensement des activités agricoles. La commission se heurte à un manque d'informations concernant les activités artisanales.
Si vous êtes concerné (artisan, auto-entrepreneur, profession commerciale, etc.) si vous voulez plus de renseignements ou si vous désirez figurer dans ce petit guide de l'activité primarettoise, prenez contact avec la commission ou adressez vous en Mairie ou par courriel : contact@primarette.fr qui transmettra.

Coupures de courant programmées en juillet

Nous prie de vous informer de la coupure d'électricité pour travaux sur le réseau les :
(reprise des dénominations rues et quartiers utilisées par Enedis)

mardi 24 juillet 2018 de 09h00 à 15h00

Sur les quartiers ou lieux-dits :
- 85, 675, 160 IMPASSE RICHANU
- RICHANU
- 45B, RUE DU LAVOIR
- 275, 385, 555, 30, 185B, 185A CHEMIN DE LA GOYARDIERE
- 750, ROUTE DES COCHES
- 135, 275 IMPASSE DES ERMITES
- 830, CHEMIN DES FRETTES
- LES ERMITTES

mardi 31 juillet 2018 de 09h00 à 15h00

Sur les quartiers ou lieux-dits :
- 835, 885, 895, 190, 560, 910, 940 CHEMIN DE LA GARENNE
- 105 CHEMIN DE LA PERRIERE
- 85, 105, 185, 315, 325, 90 CHEMIN DE LA PERRIERE
- 1535 CHEMIN DE BARRAL
- 325 CH DE LA PERRIERE

A propos des coupures de courant.....

Si les nombreuses coupures et microcoupures d'électricité que nous subissons en ce mois de juin ont causé des dommages à certains de vos matériels électriques ou électroniques, votre déclaration à l'assurance devra être précédée d'un courrier recommandé adressé à ENEDIS (adresse sur votre facture d'électricité). Une copie de ce courrier sera jointe à votre déclaration à l'assurance.

Cette information a été également publiée sur le site internet de la commune.

Ramassage de ordures ménagères en juillet et août

A compter du **1er juillet jusqu'au 31 août 2018**, sur toutes les communes du territoire, **la collecte des ordures ménagères** sur le pavillonnaire **s'effectuera toutes les semaines** au jour habituel.

Pour plus d'informations : n° vert : 0800.138.438 du lundi au vendredi

www.territoire-de-beaurepaire.fr Pensez à sortir votre bac la veille au soir.

Travaux chemin des chênes

Des travaux d'**amélioration de la gestion des eaux de ruissellement** vont être effectués sur le chemin des chênes. La circulation sera règlementée à partir du **lundi 9 juillet** pour une **durée d'environ 1 mois**.

Les riverains ont été informés par courrier spécial depuis la fin mai. Soyez prudents et patients. Merci

Restriction de circulation

De plus en plus de poids lourds (>3,5T) empruntent la rue de la Nicolière et accessoirement la rue du Lavoir. Les causes exactes ne sont pas formellement identifiées : erreur de guidage GPS, commodité pour ceux qui connaissent les "raccourcis", voire méconnaissance absolue du profil spécial de ces petites rues. Pour éviter de retrouver par exemple un semi remorque de 35T coincé au sommet de la rue de la Nicolière ou pire, des panneaux d'interdiction de circulation au plus de 3,5t seront prochainement implantés aux extrémités de ces deux voies de circulation.

PRIMARETTE

Les élèves en pleine nature

➜ Du 4 au 8 juin, les enfants de la commune n'étaient pas sur les bancs de l'école. Ils ont en effet participé à une classe découverte, qui a réuni 32 élèves du CP au CM2, pour une exploration dans le Vercors. Ils ont tous été accueillis dans le petit village de Chichilianne, situé au pied de l'une des sept merveilles du Dauphiné, le mont Aiguille, et ont dormi dans le gîte du même nom. Diverses activités, plus ou moins sportives, ont été organisées pour que les enfants profitent au maximum de cette aventure : escalade, tir à l'arc, théâtre, sortie trappeur ou encore une randonnée à la découverte de la faune et la flore.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Dépenses et recettes réelles de la commune du 1° Janvier au 31 décembre 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	157 731,60	Ventes produits, prestations services	40 524,13
Charges de personnel	157 992,80	Impôts et taxes	384 703,71
Allocation compensatrice TPU	24 960,24	Dotations, subventions, participations *	153 793,39
Opération d'ordre de transfert	870,01	Atténuation des charges	4 805,94
Autres charges de gestion courante	30 707,19	Opération d'ordre de transfert	2 716,49
Intérêts des emprunts	15 542,25	Autres produits gestion courante	3 885,51
Charges exceptionnelles	0,00	Produits exceptionnels	879,79
Total de l'exercice	387 804,09	Total de l'exercice	591 308,96
		*Dont exceptionnel: subvention DETR	25 240,00
Pour mémoire 2016	*396 876,66*	*Pour mémoire 2016*	*552 465,23*

Excédent de fonctionnement année 2017		..... 203 504,87	
Excédent de fonctionnement à fin 2016			352 155,89
Total cumulé à fin 2016	387 804,09		943 464,85
Excédent de fonctionnement à fin 2017 (avant affectation)		..... **555 660,76**	

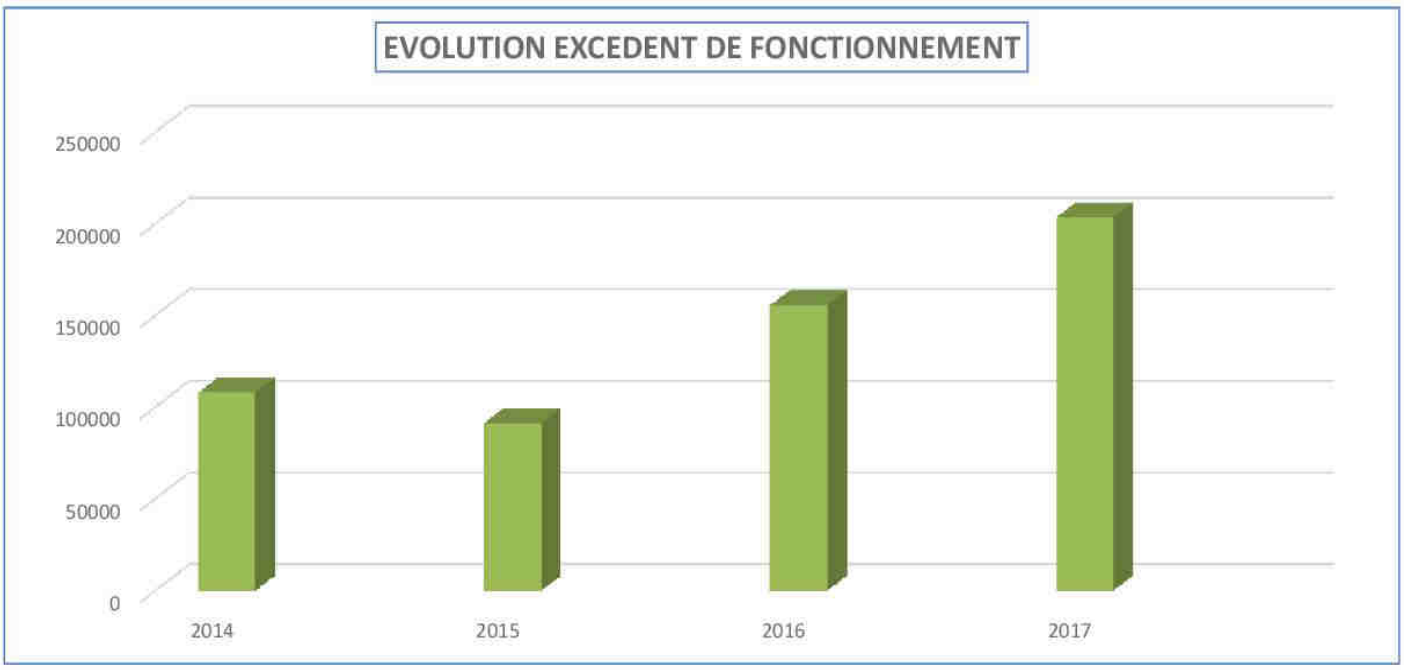

Malgré la baisse des dotations de l'état, la politique suivie en matière de contrôle et de réduction des dépenses nous permet aujourd'hui de constater une amélioration très sensible de l'excédent de fonctionnement et donc de notre capacité d'autofinancement.
Grâce à cela, nous pensons mener à bien le programme de mise en conformité des bâtiments communaux sans augmentation de l'endettement de la commune.

Préparé par la commission finances

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Dépenses et recettes réelles de la commune du 1° Janvier au 31 décembre 2017

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Opération d'ordre de transfert	2 716,49	Opération d'ordre de transfert	870,01
Immobilisations incorporelles	5 661,42	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 959,66
Immobilisations corporelles	4 158,18	Dotations, fonds divers et réserves	27 597,46
Remboursement des emprunts	61 183,47	Emprunts	0,00
Immobilisations en cours	154 276,17	Subventions d'investissement	54 637,00
Total de l'exercice	227 995,73	Total de l'exercice	87 064,13

Déficit de la section d'investissement année 2017		.....	-140 931,60	
Déficit de la section d'investissement à fin 2016			-23 425,66	
Totaux cumulés à fin 2017	251 421,39			87 064,13
Déficit de la section d'investissement à fin 2017		.....	**164 357,26**	

Section d'investissement

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne poste ont démarré en juin 2017
après les inévitables délais liés à la publicité légale de ce genre d'opération, l'analyse des offres et la sélection des entreprises.
Ils devraient s'achever en juin 2018.
Ils constituent la quasi-totalité des dépenses d'investissement avec le remboursement des emprunts, si l'on excepte les dépenses relatives à une autre obligation faite à la commune, la mise en place du plan de désherbage communal pour un montant de pour 10 000€

Ces commentaires sont à rapprocher des hypothèses budgétaires développées dans le bulletin municipal

Préparé par la commission finances

Bâtiments : aménagement de l'ancienne poste

Force était de constater que le bâtiment qui avait abrité en son temps les activités de l'agence postale et un appartement, ne pouvait pas rester en l'état. L'extérieur allait tomber en ruine, l'intérieur n'était pas aux normes, loin s'en faut et les murs beaucoup trop endommagés.

Alors que faire de lui ?

Pour autant, ce bâtiment a un certain charme, un caractère atypique. Son emplacement est privilégié et peut facilement devenir un centre de vie pour la commune. Par ailleurs pour beaucoup de Primarettois, il a aussi une histoire et, il faut bien le dire, il a un petit air de petite gare de province !

La mairie a, quant à elle :

- ✓ des obligations en matière d'accueil des personnes à mobilité réduite (PMR),
- ✓ un besoin crucial de surface utile et accessible pour des salles de travail, de réunion, de la garderie avant et après l'école sans parler des activités dans le cadre des TAP ; Aujourd'hui tout se réalise dans la salle du conseil !
- ✓ une demande de Maison d'Assistants Maternels (M.A.M.) . En répondant favorablement à cette demande, le conseil municipal voit une opportunité pour maintenir le milieu scolaire dans la ruralité.

Alors pour toutes ces raisons, le bâtiment va retrouver une seconde jeunesse.

Les travaux de réhabilitation ont démarré en juillet 2017. Comme souvent avec les rénovations dans l'ancien, ils sont plus importants que prévu avec notamment une perte de temps due au désamiantage, à la démolition et à l'étanchéité de l'arrière du bâtiment.

Néanmoins, les locaux seront mis à disposition pour la rentrée scolaire 2018. Deux nouvelles salles qui communiquent entre elles par un élévateur (PMR) et un escalier auront vu le jour.

Au RDC, 79 m2, aujourd'hui déjà agréés par le médecin de PMI (Protection Maternelle et Infantile) du département pour l'activité de la MAM et l'accueil de très jeunes enfants par 2 assistantes maternelles (Manon Géroli et Manon Eynard).

Enfin l'étage de 61 m2, pour des réunions diverses, expositions, projections.

En finalité nous avons respecté notre cahier des charges en conservant le cachet initial du bâtiment, en favorisant l'accès et le stationnement des PMR et en aménageant un coin de verdure à la place de l'ancien jardin, pour la détente. Quant au monument aux morts dont l'enceinte et le petit muret devenaient vieillissants, il a été lui aussi mis en valeur.

Avant première en nocturne .....

Attention aux jours de fermeture pendant l'été

	JUILLET	AOÛT
AGENCE POSTALE	- fermeture **du 9 au 22 juillet**	- fermeture **du 6 au 15 août**
MAIRIE	pendant cette période restera ouverte les mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 11h.	- fermeture **du 6 au 26 août**

Focus sur l'épicerie Solidaire

C'est où ? 5, Avenue des terreaux 38270 - BEAUREPAIRE
C'est quand ? Du mardi au samedi de 9h à 12h30
Mercredi et vendredi de 15h à 18h30
Pour qui ? **Pour tous**

C'est quoi ? Une épicerie qui propose des produits frais issus des producteurs locaux (une cinquantaine) et du potager de l'association ; fruits et légumes de saison, fromages vache et chèvre, viandes et charcuteries, conserves, miels, confitures, œufs fermiers etc

Les solidaires : ce sont 641 adhérents ayant un revenu, un salaire ou une retraite, permettant d'assumer les dépenses quotidiennes.

Les bénéficiaires : 168 adhérents : les personnes travaillant à temps partiel, les salariés au smic avec 2 enfants, les personnes qui perçoivent une petite retraite payant un loyer, les familles en situation de surendettement, les personnes en invalidité ou en longue maladie, les personnes au chômage : tous ceux dont le reste à vivre est inférieur à 9 euros par jour.

Comment ça marche ? L'association **« au potager solidaire »** créée en 2012 a pour objectif de proposer à tous des produits de bonne qualité et de créer une vraie solidarité à travers la question de l'alimentation. La dimension solidaire du projet passe par la mise en place de prix plus accessibles pour les personnes **bénéficiaires**, dans une volonté de mixité sociale.

C'est combien ? il est demandé à chacun une cotisation annuelle :
- 5 euros par famille pour les solidaires
- 1 euro par famille pour les bénéficiaires (sous conditions de ressources après un entretien individuel et confidentiel avec la secrétaire de l'association, Isabelle Richard, qui tient une permanence tous les 15 jours le samedi matin)

N'hésitez pas à pousser la porte de l'épicerie pour faire vos achats et adhérer.

Contacts : Auprès de la gestionnaire de l'épicerie au 04 26 05 32 95

L'association a aussi besoin de bénévoles, vous pouvez la rejoindre dans ses activités.

5, Avenue des terreaux 38270 - BEAUREPAIRE

Divers

29 avril : les cigognes à Primarette

Le 6 juin 2013 Jean Marc MORICEAU était à Primarette pour consulter nos archives afin de documenter son "Atlas du loup". Ce 8 juin 2018, de passage dans notre village pour se rendre à une conférence à Chatonnay, il a tenu à venir passer quelques instants avec nous ; bien sûr nous avons parlé du loup, mais pas que…. (Cf. Infos-Mairie n° 46, (2013), 2° trimestre, page 4).

Maison d'Assistants Maternels (MAM)

Le bâtiment réhabilité de l'ancienne poste abritera dans ses murs, comme annoncé précédemment, la nouvelle MAM de Primarette, à compter du mois d'octobre 2018.

Deux Primarettoises ont décidé de se lancer dans l'aventure et préparent depuis de longs mois leur installation.

Manon GEROLI (06.62.98.86.88) et **Manon EYNARD** (06.30.07.28.48) accueilleront les enfants de 2 mois à 6 ans, au maximum 8 à la fois. Il y a déjà des inscrits et si cette formule vous tente, n'hésitez pas à les contacter, soit par téléphone, soit sur leur page FaceBook :"mamdessources Primarette".

Si vous le pouvez, répondez à leur "appel aux dons" (par téléphone ou sur Facebook): elles ont encore besoin de matériel de puériculture, de jeux ou jouets et surtout de chaises hautes.

L'agenda du prochain trimestre

juillet	Sa 7 et Di 8	**Ripatons et Bartifelles**	Journées conviviales	Salle d'animation
	Ve 13 au Di 15	**ACCA**	Ball Trap	Cabane des chasseurs
	Je 19	**Fils D'argent**	Pique Nique	Cabane des chasseurs
	Di 22	**AADP**	Vide grenier	Place du village
août	Di 12	**ACCA**	Méchoui	Cabane des chasseurs
	Me 29-08 au Di 1-09	**CONSCRITS**	Vogue + bal et feu d'artifice le samedi, pétanque le dimanche	Place du village
septembre	Sa 8	**Mairie (Com. Environnement)**	Journée nettoyage	
	Sa 22 et Di 23	**ACT**	Assemblée Générale	Salle des fêtes
	Je 27	**SOU des ECOLES**	Assemblée Générale	Salle d'animation

Les événements proposés ci-dessus sont extraits du calendrier prévisionnel des associations de Primarette auprès desquelles il convient de vérifier si ces manifestations sont maintenues.

Etat Civil du trimestre

NAISSANCE

Rose **VALLIN,** née le 7 avril 2018 à Vienne (38), Dt : 1830, route de Champier à Primarette.

PACS

27 avril : **BARBOT** Thierry, né le 08.07.1965 à Chennevières-sur-Marne (Val de Marne)
CHIRON Catherine, née le 16.05.1973 à Lyon 6°
Domiciliés 365, rue de la nicolière à Primarette.

9 juin : **DERRE** Nicolas, né le 11.05.1995 à Vienne (38)
ROUSSEY Mélanie, née le 09.05.1996 à Viriat (01)
Domiciliés 135, rue de l'église à Primarette.

DECES

15.03 : **BLAIN** Maurice, né le 15.05.1933, Décédé à Chanas (38).
30.04 : **VAUX** Nathalie épouse **GONZALEZ**, née le 11.08.1966, Dt : 805 chemin Galine à Primarette.
27.05 : **LOUBIER** Auguste, né le 04.04.1942, Dt 60, route de Champier à Primarette.

Toutes les publications communales (Infos-Mairie trimestriels, Bulletin Municipal Annuel) sont consultables sur le site internet : ***http://www.primarette.fr/*** rubrique "**les services de la commune**". (archives téléchargeables depuis 2008).
Les comptes-rendus des conseils municipaux sont publiés et archivés depuis le 15 mars 2008. Ils sont consultables et téléchargeables à la même adresse, rubrique "**le conseil municipal**" sous rubrique "**comptes rendus des séances**"

Commission Communication et Nouvelles Technologies : A. APPRIEUX, M. AVALLET, K. BRAGANTI, M. SANTONAX.
Directeur de la Publication : Angéline APPRIEUX - Coordination, composition et mise en page : Martial SANTONAX.
Rédaction : Michèle AVALLET, Martial SANTONAX. Imprimé et distribué par nos soins (320 exemplaires).